EMOP 2025

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

****

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)

ACCESSIBILITE AUX SOINS DE SANTE, APPRECIATION DE LA POPULATION SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES A ENTREPRENDRE ET DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

RAPPORT DE SYNTHESE DU DEUXIEME PASSAGE (Avril-Juin 2025)

Septembre 2025

BANQUE MONDIALE

Tableau 0.1. Récapitulatif des résultats des indicateurs des conditions de vie de la population

Indicateurs Passage 2	Ensemble	Milieu		Sexe	
		Urbain	Rural	Homme	Femme
Santé					
Taux de morbidité (%)	22,2	22,0	22,3	20,1	24,3
Proportion des individus ayant contracté le paludisme au cours des 03 derniers mois (%)	59,0	55,3	61,4	60,1	58,2
Proportion de la population consultée chez un guérisseur ou un marabout (%)	5,8	3,4	7,5	6,1	3,2
Proportion de la population habitant à moins d'un Km d'un établissement de santé (%)	41,4	39,7	42,4	41,4	40,8
Proportion de la population habitant à plus de 15 Km d'un établissement de santé (%)	6,6	3,2	8,9	6,8	4,8
Dépenses de consommation					
Dépenses moyennes par ménage (FCFA)	962 662	1 182 585	813 244		
Dépenses moyennes par tête (FCFA)	151 146	188 570	125 720		
Dépenses moyennes par équivalent adulte (FCFA)	199 093	246 045	167 194		

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES ..... **II**
LISTE DES TABLEAUX ..... **II**
LISTE DES FIGURES ..... **II**
INTRODUCTION **1**
1. EVALUATION DE LA QUALITE **2**
2. SYNTHESE GENERALE **3**
2.1. Santé de la population 3
2.2. Protection de l'environnement au sein des ménages 5
2.3. Emploi 8
2.4. Dépenses de consommation 10

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0.1. Récapitulatif des résultats des indicateurs des conditions de vie de la population I
Tableau 1.1. Structure de l'échantillon avant et après l'enquête 2
Tableau 2.1. Évolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%) ... 4
Tableau 2.2. Pourcentage des ménages par rapport à la préoccupation de la protection de l'environnement selon la région et le milieu de résidence (%) 6
Tableau 2.3. Pourcentage des ménages qui ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation ou d'appui conseil pour la protection de l'environnement par région et milieu de résidence (%) 7
Tableau 2.4. Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence 11

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1. Prévalence (en %) selon la pathologie 5
Figure 2.2. Pourcentage de personnes appréciant beaucoup ces activités comme solutions aux problèmes environnementaux (%) 8
Figure 2.3. Structure de l'emploi selon les nouvelles normes 9
Figure 2.4. Répartition de la population malienne de 15 ans et plus selon la situation dans l'emploi 9
Figure 2.5. Population en emplois selon le secteur d'activité (%) 10
Figure 2.6. Répartition (%) de la population en emplois par statut salarial 10

INTRODUCTION

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) est un dispositif de collecte mis en place par l'Institut National de la Statistique (INSTAT), en collaboration avec la Statistique Suède, pour répondre aux besoins de disposer d'informations fiables et actualisées pour la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) auquel succède la Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD), des Objectifs du Développement Durable (ODD) et divers programmes et politiques sectoriels. L'EMOP est une enquête à quatre passages et chaque passage dure trois mois et le questionnaire de base est composé de modules fixes et de certains modules rotatifs offrant l'opportunité d'intégrer de nouvelles questions provenant des sectoriels et d'autres partenaires.

La présente édition est **la quatorzième** d'une série dont la première génération a démarré en avril 2011. Pour la présente édition, le premier s'est déroulé entre le 1er janvier et le 31 mars 2025. La collecte du second passage, démarrée le 1er avril a pris fin le 30 juin 2025. La présente note fait la synthèse de quelques principaux indicateurs résultant de l'analyse des données issues de la collecte dudit deuxième passage de l'EMOP traitant des questions de santé de la population, de l'environnement des ménages, de la pauvreté subjective et enfin liées aux dépenses de consommation des ménages. Les tableaux des indicateurs sont contenus dans un fichier Excel séparé qui accompagnent ce rapport de synthèse.

1. EVALUATION DE LA QUALITE

Entre les premier et deuxième passage, le nombre de ménages enquêtés avec succès est passé de 12 945 à 12 945 soit une perte de 5 ménages. Ces pertes sont essentiellement dues aux cas de déménagements ou d'absences prolongées des ménages constatées par les agents enquêteurs après plusieurs visites. L'insécurité demeurant un problème pour la réalisation des opérations de collecte surtout dans les régions de Nara, Kidal et Ménaka, l'analyse des indicateurs dans ces trois régions ne reflètent pas l'ensemble des régions. En effet, pour cette édition, dans la région de Ménaka, l'enquête s'est déroulée dans 40 grappes sur un total de 90 prévues pour être enquêtées en raison de l'inaccessibilité des autres zones. Toutes les grappes enquêtées sont urbaines. Les 40 grappes ont été enquêtés pour les deux premières éditions. La situation similaire est observée à Kidal et dans une moindre mesure à Nara pour des raisons exclusivement liées au fait que les agents n'ont pas pu accéder à toutes les localités pour cause d'insécurité.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.1. Structure de l'échantillon avant et après l'enquête[1]**

Régions[2]	Nombre de grappes échantillonnées	Nombre total de ménages échantillonnés	Nombre grappes enquêtées au passage 1	Nombre total de ménages enquêtés au passage 1	Nombre grappes enquêtées au passage 2	Nombre total de ménages enquêtés au passage 2	Taux de réalisation des US (entre le passage 1 et 2)
Kayes	144	864	143	856	143	855	99,9
Kita	110	660	110	658	110	659	100,2
Nioro	118	708	118	708	118	708	100,0
Koulikoro	155	930	145	870	145	870	100,0
Dioïla	100	600	100	600	100	600	100,0
Nara*	100	600	44	264	44	264	100,0
Sikasso	164	984	159	953	159	953	100,0
Bougouni	139	834	139	833	139	834	100,1
Koutiala	136	816	124	743	124	744	100,1
Ségou	149	894	125	750	125	750	100,0
San	134	804	134	801	133	797	99,5
Mopti	134	804	112	672	112	672	100,0
Bandiagara	121	726	64	384	64	384	100,0
Douentza	108	648	60	359	60	359	100,0
Tombouctou	141	846	141	848	141	846	99,8
Gao	109	654	79	474	79	473	99,8
Kidal*	59	708	19	223	19	223	100,0
Taoudenni*	28	672	28	672	28	671	99,9
Ménaka*	90	720	40	320	40	320	100,0
Bamako	161	966	161	957	161	958	100,1
Ensemble	**2 400**	**15 438**	**2045**	**12945**	**2044**	**12940**	**100,0**

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)

[1] Les données des régions de Kidal, Ménaka, Nara, Douentza et Bandiagara ne représentent qu'une partie des grappes échantillonnées au Passage 1 en raison d'un taux de couverture faible (moins de 50% à Kidal, Ménaka, Nara et moins de 60% à Douentza et Bandiagara) pour raison d'insécurité. Ainsi, les résultats doivent être interprétés avec prudence et ne sauraient être considérés comme représentatifs de l'ensemble de la population dans ces régions et comparés aux éditions précédentes.

[2] Toutes les communes des régions de Nara, Taoudenni et Dioïla sont rurales selon la Loi n°2023- 007 du 13 mars 2023 portant création des collectivités territoriales en république du Mali.

Conformément à la méthodologie de l'enquête, les indicateurs sont produits avec une précision maximale de 10 % et 15 % respectivement pour les niveaux national et régional avec un niveau de confiance de 95 %. Dans la plupart des cas, les précisions obtenues sont meilleures par rapport aux cibles attendues.

2. SYNTHESE GENERALE

L'Institut National de la Statistique (INSTAT), en collaboration avec la Statistique Suède, a mis en place un dispositif d'enquête permanente dénommé Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) depuis l'an 2011. C'est une enquête à quatre passages et chaque passage dure trois mois et e questionnaire de base est composé de modules fixes et de certains modules rotatifs offrant l'opportunité d'intégrer de nouvelles questions provenant des sectoriels et d'autres partenaires. Elle permet de répondre aux besoins de suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable puis la Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali.

Les premières éditions étaient financées conjointement par le Gouvernement Malien et l'Agence Suédoise pour la Coopération au Développement International (Asdi). Elle était prise en charge entièrement et de façon progressive par le budget national, ce qui est le cas depuis quelques années. Toutefois, la réalisation de l'EMOP connait quelques difficultés liées à la mobilisation des ressources à temps pour respecter les délais de production des rapports de passage et le rapport annuel et l'INSTAT à solliciter l'appui de la Banque Mondiale à travers le PHASAOC pour la bonne réussite de cette activité.

Elle est réalisée annuellement en quatre passages sur l'ensemble du territoire national. Chaque passage dure trois mois de collecte. Pour rappel, sur un total de 15 438 ménages échantillonnées, 12 945 ménages ont été enquêtés au premier passage, soit un taux de couverture de 83,9%. Au second passage, il a été enquêté 12 940 ménages. Ce qui réduit de 5 le nombre de ménages collectés au premier passage. Les résultats sont représentatifs au niveau national, de chacune des régions enquêtées et du district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural).

Les thèmes abordés portent sur la santé de la population, la protection de l'environnement au sein des ménages et les dépenses de consommation des ménages.

L'exploitation des données issues de ce passage a abouti aux résultats présentés ci-dessous.

2.1. Santé de la population

Le taux de morbidité, indiquant la population souffrant d'une maladie ou ayant été victime d'une blessure au cours des trois derniers mois ayant précédé l'enquête, est estimé à 22,2 % sur la période d'avril à juin 2025. Ce niveau est plus bas que celui observé pour le premier trimestre de la même année soit 28,4 %. Il est plus élevé pour les individus vulnérables comme les personnes âgées de plus de soixante ans (45,3 %) et les enfants de moins de cinq ans (25,7 %). Ce taux est plus élevé dans les régions de Douentza (51,0%), Taoudenni (50,9 %) et Tombouctou (46,1 %).

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**2. Évolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%)**

Région/Milieu	Janvier-Mars 2025			Avril-Juin 2025		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Région						
Kayes	22,1	24,9	23,5	15,2	17,0	16,1
Koulikoro	20,3	29,2	24,7	19,2	23,7	21,5
Sikasso	40,2	44,6	42,4	21,9	25,9	24,0
Ségou	23,5	26,8	25,2	14,7	19,6	17,1
Mopti	25,6	27,1	26,4	35,5	39,2	37,4
Tombouctou	37,4	43,0	40,2	44,4	48,0	46,1
Gao	22,4	31,8	27,2	25,8	33,9	29,7
Kidal	14,7	19,3	17,1	39,3	33,8	36,5
Taoudenni	33,2	37,0	35,2	51,6	50,0	50,9
Ménaka	16,4	21,6	19,0	34,1	40,3	37,0
Nioro	26,7	31,1	28,9	23,0	29,5	26,4
Kita	54,6	60,8	57,8	15,3	20,5	17,9
Dioila	30,8	37,7	34,3	15,8	16,2	16,0
Nara	49,9	60,4	55,0	28,3	33,9	31,1
Bougouni	47,6	56,7	51,9	11,4	13,0	12,2
Koutiala	29,3	38,1	33,6	23,5	29,1	26,5
San	42,0	46,4	44,2	17,0	18,9	18,0
Douentza	65,0	63,1	64,2	46,0	56,3	51,0
Bandiagara	40,8	50,4	45,3	31,1	37,9	34,5
Bamako	17,0	23,9	20,6	12,4	18,2	15,4
Milieu						
Urbain	25,8	32,8	29,3	19,2	24,7	22,0
Rural	25,4	30,1	27,8	20,7	24,0	22,3
Age						
Moins de 5 ans	32,6	30,7	31,7	26,3	25,0	25,7
5 - 10 ans	25,2	25,8	25,5	19,5	19,6	19,6
11 -14 ans	20,9	22,4	21,6	16,8	17,8	17,3
15 - 59 ans	20,5	32,6	27,0	15,0	24,7	20,3
60 ans et plus	49,5	54,7	52,0	44,1	46,7	45,3
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	26,1	31,4	29,1	23,0	26,0	24,6
Fondamental1	22,4	27	24,6	18,1	20,3	19,1
Fondamental 2	19,9	29,4	24,5	14,9	22,3	18,5
Secondaire Général	18,4	28,6	22,9	13,2	23,0	17,5
Secondaire Technique et Professionnel	21,9	38	29,3	14,1	27,5	20,2
Supérieur	17,4	25,5	20,1	11,7	19,5	14,4
Ensemble	**25,6**	**31,1**	**28,4**	**20,1**	**24,3**	**22,2**

Les données des régions de Kidal, Ménaka, Nara, Douentza et Bandiagara ne représentent qu'une partie des grappes échantillonnées en raison d'un faible taux de couverture (moins de 50% à Kidal, Ménaka, Nara et moins de 60% à Douentza et Bandiagara) pour raison d'insécurité. Ainsi, les résultats doivent être interprétés avec prudence et ne sauraient être considérés comme représentatifs de l'ensemble de ces régions concernées et comparés aux éditions précédentes.

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)

Le paludisme ou la fièvre constituait la principale pathologie dont souffrait la population malienne avec une prévalence de 59,0 % selon les déclarations des personnes. Il est suivi de la toux, de maux de ventre,

de maux de tête/céphalée et des douleurs dans le dos, les membres ou les articulations avec des prévalences entre 12,0 % et 15,7 %. Parmi les personnes ayant consulté et déclaré avoir rencontré des problèmes de santé, 44,0 % d'entre eux estiment que le temps d'attente est trop long.

Figure** Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.1. Prévalence (en %) selon la pathologie

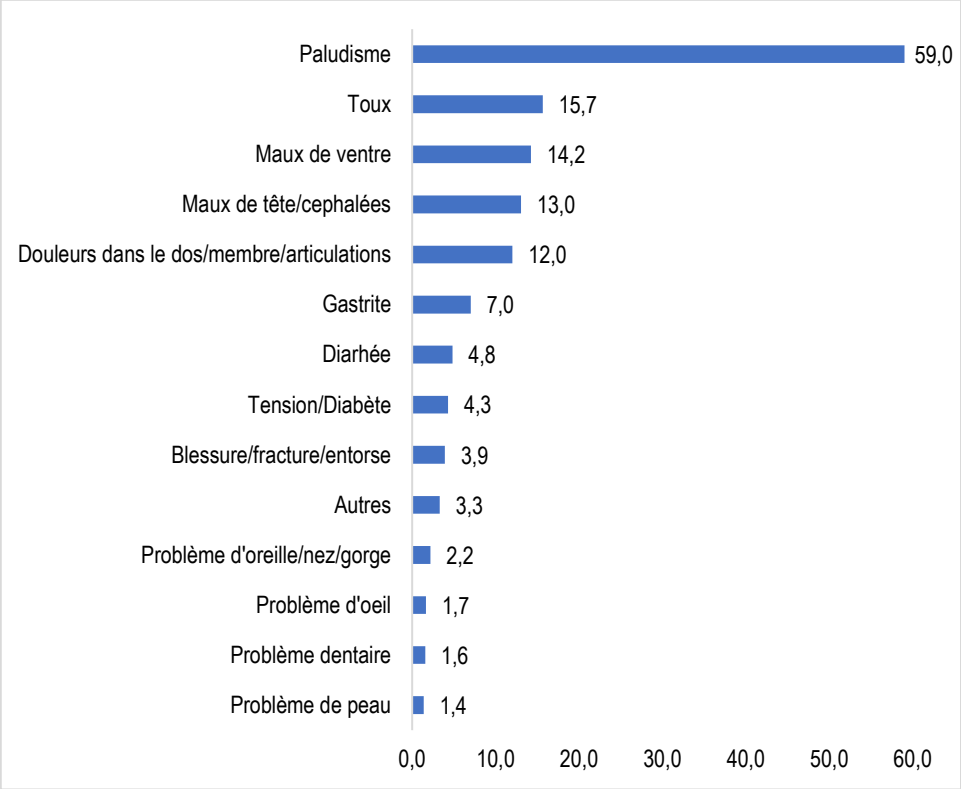

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)

2.2. Protection de l'environnement au sein des ménages

Le gouvernement Malien attache une grande importance à la protection de l'environnement. En effet, bon nombre de politiques sectorielles et programmes s'y rattachent. Il s'agit entre autres de la loi N° 02-006 du 31 janvier 2002 portant code de l'eau et fixant les règles d'utilisation, de conservation, de protection et de gestion des ressources en eau ; la politique de l'assainissement élaborée en 2009, le Programme Sectoriel de l'Eau et de l'Assainissement (PROSEA) mis en place en 2006, les Plans Stratégiques d'Assainissement (PSA), etc.

Par ailleurs, il est nécessaire de suivre constamment les différentes politiques et programmes relatifs aux questions environnementales. Il s'agit entre autres de la Politique Nationale sur le Changement Climatique (PNCC) élaborée en 2014, la Politique Nationale Forestière, la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNEF), etc.

Ainsi, il ressort des résultats que 54,6 % des ménages maliens ont eu beaucoup de préoccupation face à la protection de l'environnement. Cette préoccupation inquiète plus dans le milieu urbain hors Bamako (59,6 %) qu'à Bamako (44,6 %) ou dans le milieu rural (55,8 %).

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**3. Pourcentage des ménages par rapport à la préoccupation de la protection de l'environnement selon la région et le milieu de résidence (%)**

Région/Milieu	La protection de l'environnement est-elle pour vous une préoccupation ?				
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total
Région					
Kayes	58,3	40,5	1,0	0,2	100,0
Koulikoro	59,1	39,0	1,1	0,9	100,0
Sikasso	69,3	29,5	0,5	0,7	100,0
Ségou	64,7	29,8	3,2	2,3	100,0
Mopti	46,2	49,3	4,0	0,5	100,0
Tombouctou	44,6	19,0	25,7	10,7	100,0
Gao	57,2	38,1	2,8	1,9	100,0
Kidal	34,3	50,0	11,2	4,5	100,0
Taoudenni	33,0	42,3	21,2	3,5	100,0
Ménaka	65,9	30,5	3,2	0,4	100,0
Nioro	91,0	7,7	1,3	0,0	100,0
Kita	34,2	52,0	8,8	5,0	100,0
Dioïla	64,0	23,1	12,9	0,0	100,0
Nara	57,8	32,8	6,4	3,0	100,0
Bougouni	42,8	47,2	9,2	0,7	100,0
Koutiala	76,8	19,0	3,2	1,0	100,0
San	57,6	34,7	3,3	4,4	100,0
Douentza	46,4	38,9	14,6	0,0	100,0
Bandiagara	36,0	60,4	3,6	0,0	100,0
Bamako	44,6	37,3	11,5	6,5	100,0
Milieu					
Urbain	52,9	35,3	7,9	4,0	100,0
'Bamako	44,6	37,3	11,5	6,5	100,0
'Autres villes	59,6	33,6	4,9	1,9	100,0
Rural	55,8	36,7	5,6	1,9	100,0
Ensemble	**54,6**	**36,1**	**6,5**	**2,7**	**100,0**

Les données des régions de Kidal, Ménaka, Nara, Douentza et Bandiagara ne représentent qu'une partie des grappes échantillonnées en raison d'un faible taux de couverture (moins de 50% à Kidal, Ménaka, Nara et moins de 60% à Douentza et Bandiagara) pour raison d'insécurité. Ainsi, les résultats doivent être interprétés avec prudence et ne sauraient être considérés comme représentatifs de l'ensemble de ces régions concernées et comparés aux éditions précédentes.

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)

On note qu'un peu plus d'un tiers des ménages maliens (33,9 %) ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation ou d'appui conseil pour la protection de l'environnement. Ce taux est plus élevé dans les régions de Ségou (66,6%), Sikasso (50,8%) et de Koulikoro (42,4%).

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**4. Pourcentage des ménages qui ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation ou d'appui conseil pour la protection de l'environnement par région et milieu de résidence (%)**

Région/Milieu de résidence	Proportion
Région	
Kayes	29,5
Koulikoro	42,4
Sikasso	50,8
Ségou	66,6
Mopti	31,3
Tombouctou	25,8
Gao	13,3
Kidal	12,7
Taoudenni	0,2
Ménaka	37,3
Nioro	22,3
Kita	18,3
Dioila	20,2
Nara	17,9
Bougouni	28,4
Koutiala	26,4
San	26,1
Douentza	33,5
Bandiagara	34,1
Bamako	23,2
Milieu de résidence	
Urbain	29,3
'Bamako	23,2
'Autres villes	34,3
Rural	37,0
Ensemble	33,9

Les données des régions de Kidal, Ménaka, Nara, Douentza et Bandiagara ne représentent qu'une partie des grappes échantillonnées en raison d'un faible taux de couverture (moins de 50% à Kidal, Ménaka, Nara et moins de 60% à Douentza et Bandiagara) pour raison d'insécurité. Ainsi, les résultats doivent être interprétés avec prudence et ne sauraient être considérés comme représentatifs de l'ensemble de ces régions concernées et comparés aux éditions précédentes.

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)

Les solutions qui sont beaucoup évoquées par les ménages maliens face aux problèmes environnementaux sont le fait de privilégier les cultures moins consommatrices d'eau (43,1 %) et la gestion rigoureuse des ordures et autres déchets (42,7 %). A l'opposé, le ralentissement de la production de la viande et le paiement de la taxe carbone sont des solutions les moins citées.

Figure** Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**2. Pourcentage de personnes appréciant beaucoup ces activités comme solutions aux problèmes environnementaux (%)

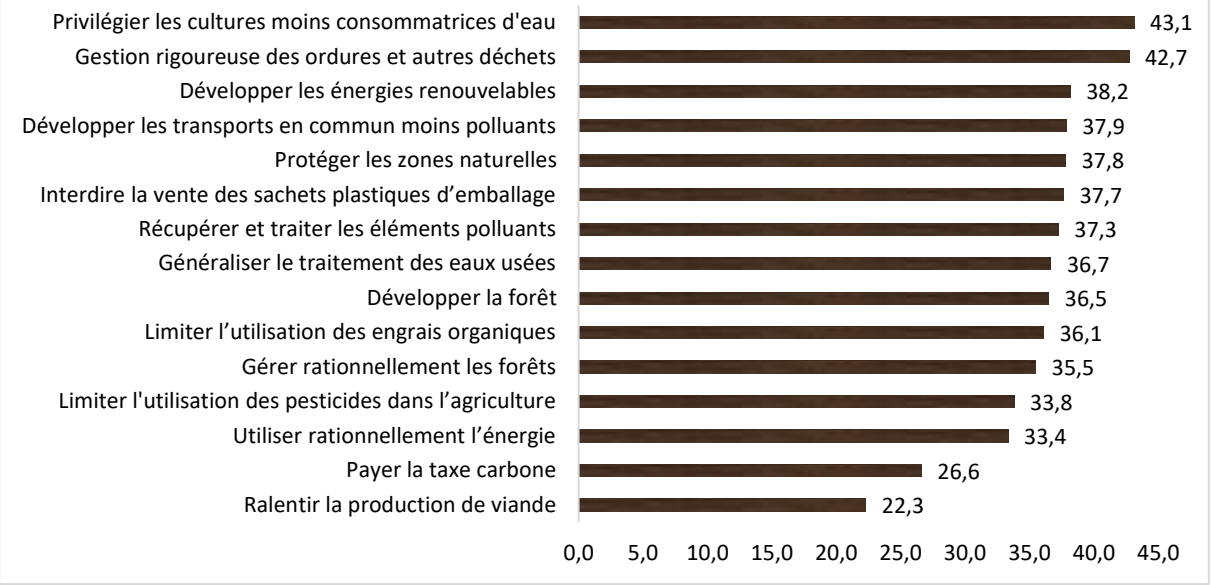

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)

2.3. Emploi

Population en âge de travailler : C'est la frange de la population potentiellement active. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus.

Emploi Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

Chômage strict Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie : Trois groupes de personnes en âge de travailler et sans emploi, font partie de la main d'œuvre potentielle : i) personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, ii) personnes non à la recherche active mais disponibles, iii) personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponible mais souhaitant avoir un emploi. La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

Autres personnes hors main d'œuvre : La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble du pays, entre avril et juin 2024, la proportion de personnes en emploi est de 59,2 % chez les personnes âgées de 15 ans ou plus. Les femmes sont moins actives en emploi avec une proportion de 43,4 % contre 77,5 % pour les hommes.

Figure** Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**3. Structure de l'emploi selon les nouvelles normes

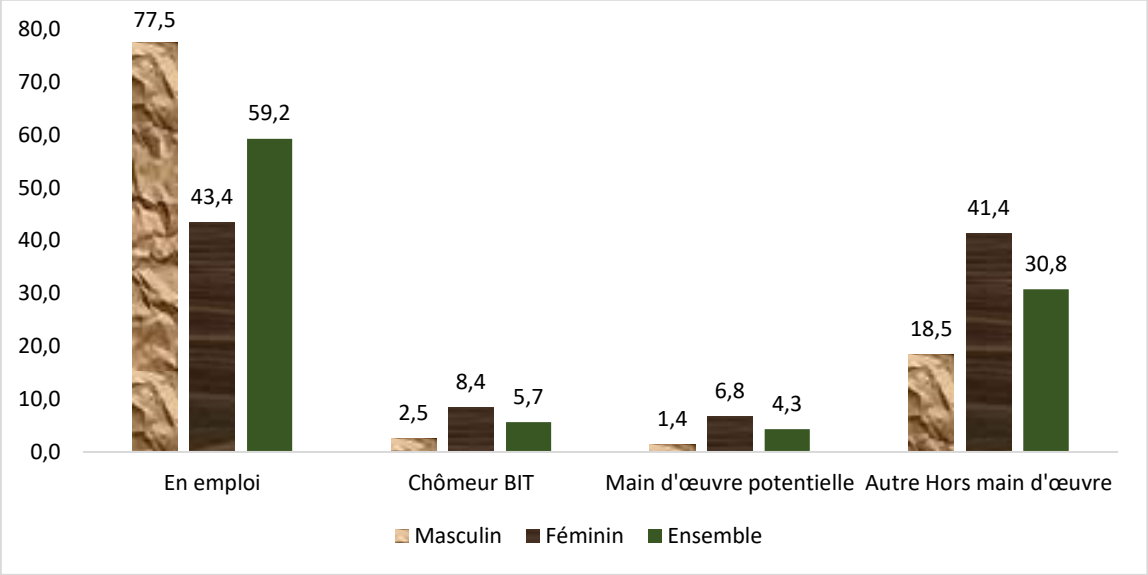

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)

Au niveau national, sur la période de collecte, le taux combiné du chômage de la main d'œuvre potentielle frappe 10,0 % de la population en âge de travailler (15 ans ou plus) sur la période de collecte d'avril à juin 2025. Les femmes sont plus touchées par le phénomène par rapport aux hommes (respectivement, 15,2 % contre 4,0 %).

Figure** Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**4. Répartition de la population malienne de 15 ans et plus selon la situation dans l'emploi

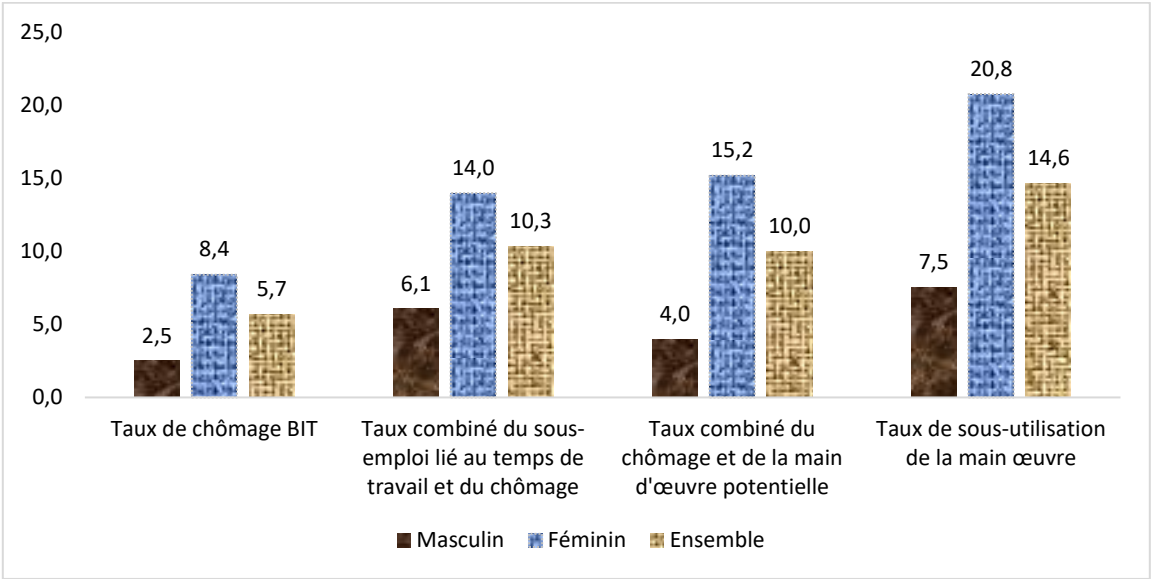

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)

Plus de la moitié (53,1 %) des personnes en emploi travaillent dans le secteur primaire suivi du commerce avec 20,0 %.

Figure** Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.5. Population en emplois selon le secteur d'activité (%)

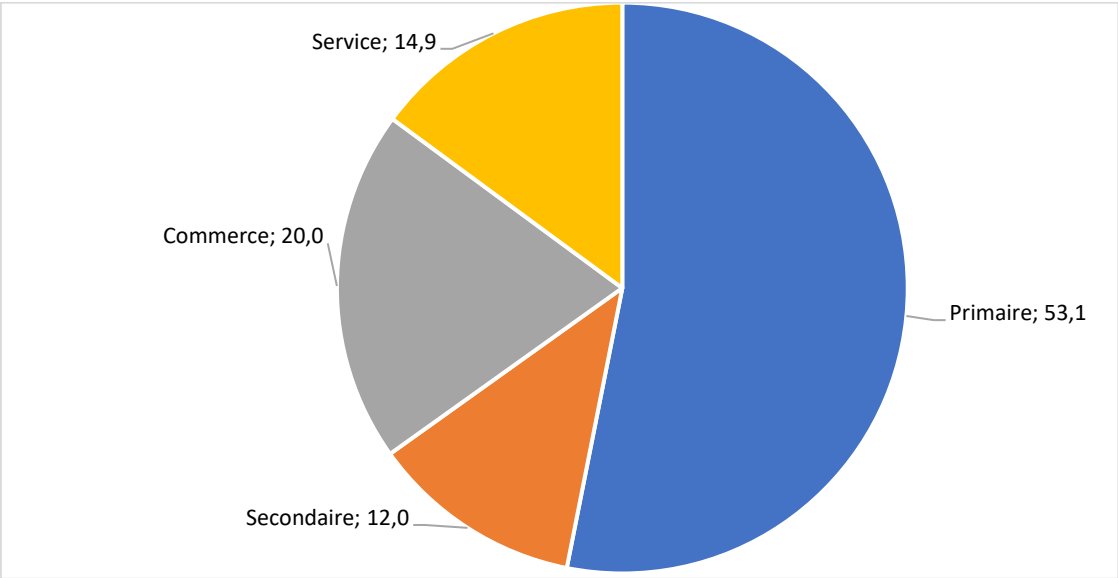

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)

Dans l'ensemble, 65,0 % de la population en emplois sont des patrons ou travailleurs indépendants et 12,7% sont salariés.

Figure** Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.6. Répartition (%) de la population en emplois par statut salarial

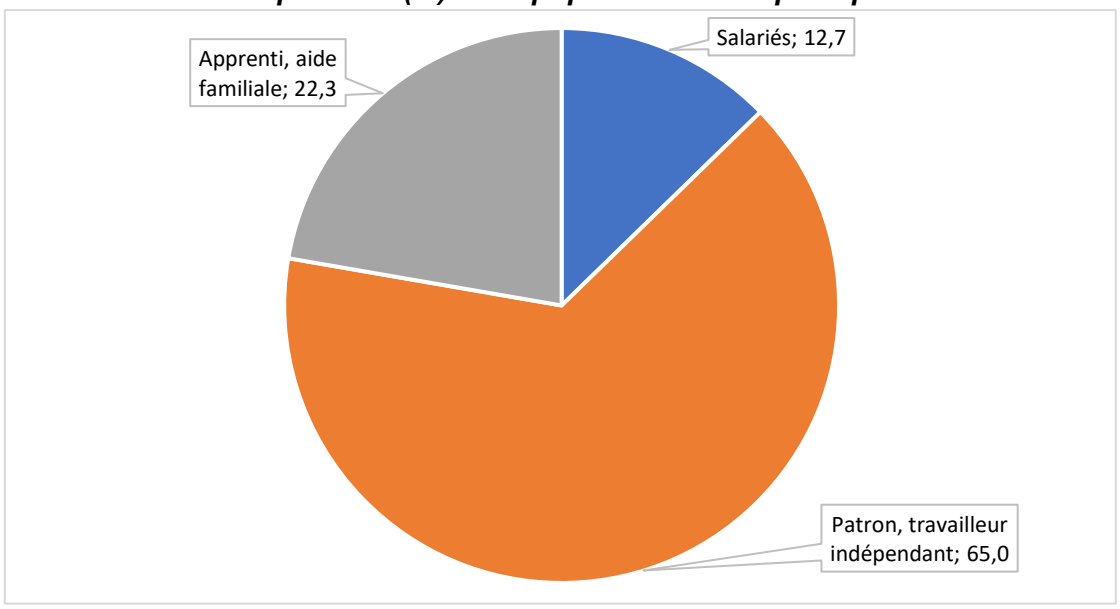

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)

2.4. Dépenses de consommation

Les dépenses de consommation des ménages maliens sur la période avril-juin 2025, sont estimées en milliards de F CFA à 3 058,5 au deuxième trimestre de 2025 contre 2 845,5 au premier trimestre de la

même année et 2 599,3 au même trimestre de l'année 2024. Il y a donc une hausse de la valeur de la consommation en glissements annuel et mensuel.

La structure des dépenses est typique de celle d'un pays pauvre car près de trois quarts (73,5 %) des dépenses sont destinées à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**5. Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence**

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %
Part des dépenses des fonctions de consommation en Avril-juin 2025 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	642,9	66,121	1286,8	79,084	1929,6	74,235
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,4	0,148	1,1	0,066	2,5	0,096
Articles d'Habillements et Chaussures	87,0	8,945	142,7	8,773	229,7	8,837
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	81,6	8,390	35,5	2,179	117,0	4,502
Meubles, Articles de ménages et Entretien	7,3	0,747	10,6	0,654	17,9	0,689
Santé	25,1	2,580	34,7	2,135	59,8	2,302
Transport	54,4	5,599	54,0	3,318	108,4	4,171
Communication	20,9	2,152	23,3	1,433	44,2	1,702
Loisirs et Cultures	7,5	0,774	10,3	0,633	17,8	0,686
Enseignements	15,5	1,597	3,5	0,213	19,0	0,731
Restaurants et Hôtels	0,2	0,021	0,2	0,010	0,4	0,014
Biens et Services Divers	28,5	2,927	24,4	1,503	52,9	2,035
Total	972,2	100,0	1627,1	100,0	2 599,33	100,0
Part des dépenses des fonctions de consommation en Janvier-mars 2025 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	666,1	66,355	1285,2	79,339	1 951,4	74,371
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,8	0,177	1,4	0,084	3,1	0,119
Articles d'Habillements et Chaussures	38,9	3,877	70,2	4,333	109,1	4,159
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	91,2	9,082	42,1	2,596	133,2	5,077
Meubles, Articles de ménages et Entretien	16,7	1,667	20,0	1,233	36,7	1,399
Santé	29,9	2,982	53,9	3,329	83,9	3,197
Transport	63,4	6,316	69,4	4,282	132,8	5,060
Communication	30,5	3,039	31,2	1,924	61,7	2,350
Loisirs et Cultures	12,9	1,285	15,1	0,933	28,0	1,068
Enseignements	25,0	2,495	6,9	0,425	31,9	1,217
Restaurants et Hôtels	0,3	0,025	0,5	0,028	0,7	0,027
Biens et Services Divers	27,1	2,699	24,2	1,494	51,3	1,955
Total	1003,9	100,0	1619,9	100,0	2 623,8	100,0

Source : EMOP 2025, passage 2 (avril-juin)